



La gendarmerie de l'Orne vous informe

Améliorer la sécurité des entreprises par des alertes SMS :

COMMENT SE PROTÉGER ET RÉAGIR FACE AUX ACTES DE DÉLINQUANCE ?

Le dispositif **VIGIENTREPRISE61** repose sur le partage d'informations et la diffusion rapide d'alertes SMS.

Ainsi dès que la police ou la gendarmerie a connaissance via le 17, d'un délit survenu dans un commerce, une entreprise ou une exploitation agricole, un SMS est transmis à l'ensemble des adhérents du dispositif exerçant la même activité, dans un secteur géographique proche.

Le message diffusé sur les téléphones portables sous le titre **VIGIENTREPRISE61** décrit de façon succincte les faits constatés, le lieu, le mode opératoire, le nombre potentiel des auteurs.

VIGIENTREPRISE61 est avant tout un dispositif de prévention qui permet à chacun d'accroître sa vigilance et de mettre en place des mesures de précaution.

Il fonctionne grâce à un partenariat entre la CCI Portes de Normandie, la CCI Ouest Normandie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Orne, la Chambre d'Agriculture de l'Orne, la Préfecture, la **Gendarmerie Nationale** et la Police Nationale.

Les chambres consulaires fournissent à chaque adhérent du dispositif un autocollant afin de signaler son appartenance au réseau **VIGIENTREPRISE61** et dissuader les délinquants.

L'adhésion au dispositif est **gratuite** et elle s'effectue en ligne sur le site :
www.vigientreprise61.fr

